

Il est actuellement recensé une quinzaine d'espèces d'amphibiens et moins d'une dizaine de reptiles en Hauts-de-France. Souvent vulnérables et tous protégés par la Loi, les amphibiens et les reptiles constituent un joyau du patrimoine naturel de notre région qu'il convient de préserver. Par leurs exigences biologiques, les amphibiens et les reptiles sont de bons indicateurs de "l'état de santé" des milieux naturels. Un tiers des amphibiens seraient menacés de disparition dans le monde par la disparition de leurs habitats, la pollution, les changements climatiques et les maladies...

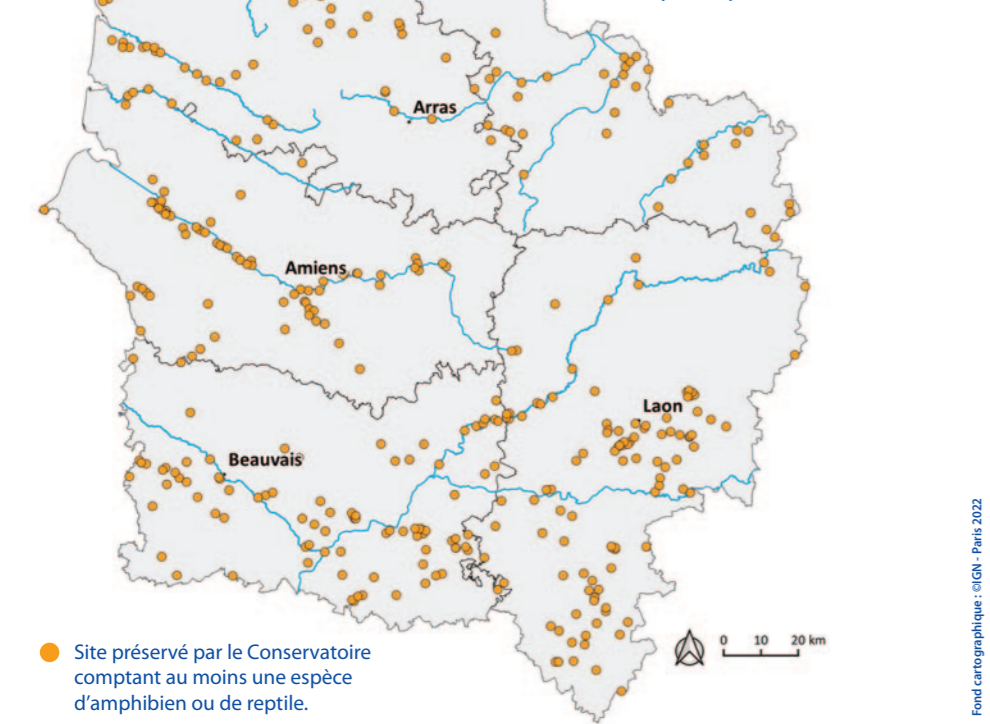


En région Hauts-de-France, les menaces qui pèsent sur les reptiles et les amphibiens sont multiples : assèchement des zones humides, pollution des milieux aquatiques, abandon du pastoralisme, compétition avec des espèces exotiques introduites. De nombreux sites gérés par le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France hébergent des amphibiens ou des reptiles. Certains de ces sites sont ouverts au public et aménagés avec un sentier ou des panneaux d'information. Quel que soit le site concerné, n'oubliez pas de respecter les sentiers et les consignes qui vous sont données. Observez la faune, admirez la flore, mais ne les perturbez pas !

Profitez de la nature et si vous voulez en savoir plus, adhérez au Conservatoire et participez à nos actions !

Profitez de la nature et si vous voulez en savoir plus, adhérez au Conservatoire et participez à nos actions !

Profitez de la nature et si vous voulez en savoir plus, adhérez au Conservatoire et participez à nos actions !



● Site préservé par le Conservatoire comptant au moins une espèce d'amphibien ou de reptile.

Fond cartographique: ©IGN - Paris 2022

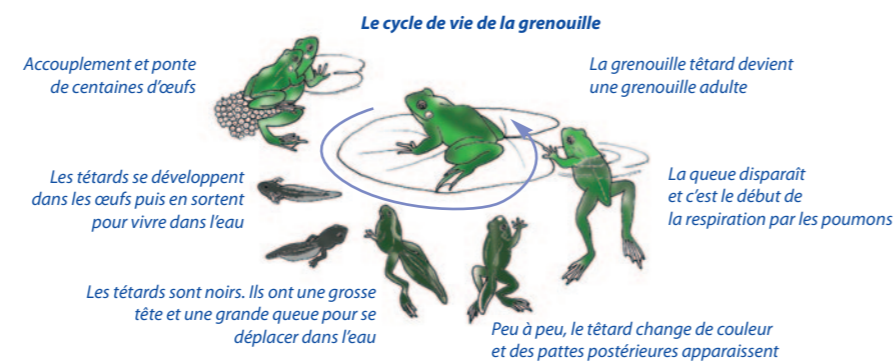
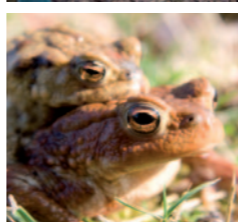
Les reptiles des Hauts-de-France comptent 3 groupes : les *Serpentes* (les serpents, caractérisés par leur corps long et sans membre), les *Sauriens* (les lézards, caractérisés par leurs pattes et leur longue queue - excepté pour l'Orvet) et les *Cheloniens* (les tortues, caractérisées par leur carapace ; une seule espèce - introduite - étant répertoriée en région). Certains reptiles (Coronelle lisse, Léopard vert...) vivent dans des milieux secs et ensoleillés. D'autres (Couleuvre à collier, Léopard vivipare) vivent en milieu humide ou aquatique.

Le Conservatoire anime, avec le soutien du GON et de Picardie Nature, le Plan d'actions régional Vipère péliade :



cen-hautsdefrance.org/projets-en-cen/plan-d-actions-regional-vipere-peliade

Les amphibiens se répartissent en deux groupes faciles à distinguer. Les Anoures sont les grenouilles, crapauds... caractérisés par l'absence de queue à l'état adulte. Et les Urodèles (tritons, salamandres...) qui conservent une queue fonctionnelle, après le passage à l'état adulte. Ils ont besoin d'eau pour se reproduire. Chaque année, entre février et avril, les amphibiens quittent les bois ou les prairies où ils ont passé l'hiver pour regagner les zones humides et assurer la reproduction. Cette migration peut se révéler extrêmement périlleuse lorsque les animaux traversent des zones urbanisées et des axes de circulation. De nombreuses actions de sauvegarde sont entreprises pour limiter les pertes sur les routes (batrachoducs, dispositifs de retenue...). C'est lors de cette migration, puis durant la période de reproduction que les amphibiens sont faciles à observer ! Certaines espèces passent l'essentiel de l'année en milieu aquatique (grenouilles vertes, Sonneur) et d'autres sont plutôt terrestres en dehors de la période de reproduction (Salamandre, Grenouille rousse).



Chaque année au printemps, l'opération "Fréquence grenouille", menée par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, propose au public de nombreuses animations et sorties d'observation : reseau-cen.org



Les amphibiens et les reptiles de notre région préservés grâce au Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France !



Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France intervient sur plus de 500 sites naturels de grand intérêt dans notre région. Il assure l'étude, la protection, la gestion et la valorisation de ces sites afin de s'assurer que le patrimoine naturel remarquable qui s'y trouve soit préservé, restauré ou développé. Le Conservatoire assure notamment des travaux qui permettent de restaurer ou de maintenir de bonnes conditions de vie et de reproduction pour la faune et la flore. Il valorise également les sites en proposant des sorties nature et en réalisant sentiers, panneaux et plaquettes pour mieux faire connaître la nature de la région. Grâce au Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, la nature de notre région est entre de bonnes mains !

Association loi 1901, le Conservatoire a besoin de votre soutien pour continuer son action : adhésion, bénévolat, participation aux sorties ou chantiers. Quelles que soient votre disponibilité ou vos connaissances, vous êtes utiles ! Rejoignez-nous !

Plus d'informations : cen-hautsdefrance.org / 03 22 89 63 96
Adhérez au Conservatoire et soutenez ses actions : cen-hautsdefrance.org/adherer

Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France est membre du réseau des Conservatoires d'espaces naturels : www.reseau-cen.org



<https://www.facebook.com/CENHautsdefrance>

<https://twitter.com/CENHDF>

<https://www.instagram.com/cenhautsdefrance>

Ce document a été réalisé grâce au soutien financier de la DREAL Hauts-de-France et de la Région Hauts-de-France



Les actions du Conservatoire sont menées avec le soutien et la participation des adhérents, des bénévoles et des donateurs, et grâce aux financements de l'Union Européenne, de l'Etat (DREAL Hauts-de-France), de la Région Hauts-de-France, des Conseils départementaux de l'Aisne, du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, de communes et d'intercommunalités, de fondations privées...

Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France (2012) - troisième édition (2022)
Rédaction : G. Meire, A. Messean, D. Top - Conception/Maquette : R. Monnehay - Cartographie : M. Héraude
Photos : CEN HdF (n°11,17,19), F. Boca (n°2,22), G. Chevallier (n°1,10), N. Cottin (n°18,24), J.C. Hauguel, M. Julien, C. Lapie (n°8), S. Maillier (n°7,23), G. Melenc (n°9), A. Messean (n°14), R. Monnehay (n°6,20, couverture), L. Tailland (n°3), D. Top. (n°4,5,12,13,15,16,21)
Imprimé par : db PRINT NORD 59432 Halluin Cedex



À la découverte des amphibiens et des reptiles sur les sites du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France



Les amphibiens :

- 1 L'Allyte accoucheur / *Alytes obstetricans*** : 4 à 5 cm. Milieux ensoleillés et pourvus d'abris (éboulis, carrières, vieux murs, plages de graviers ou de sable, pelouses, prairies...) et plans d'eau peu profonds. L'Allyte émet un son flûté à intervalle régulier facilement reconnaissable "tiou". Grisâtre à brunâtre, il possède des pupilles verticales mais pas de glandes parotoïdes*. Durant la ponte, le mâle masse l'abdomen de sa compagne (d'où son nom) puis transporte des chapelets d'œufs jaunes sur son dos durant l'été.
- 2 Le Crapaud calamite / *Bufo calamita*** : 4 à 7 cm chez le mâle ; 5 à 8 cm chez la femelle. Milieux ouverts* ensoleillés à végétation basse (dunes, carrières, terrils, pelouses...) et plans d'eau temporaires bien ensoleillés (zones inondables, ornières, flaques, mares, pannes dunaires...). Grisâtre, brunâtre ou verdâtre, le Crapaud calamite se distingue par une ligne jaune sur le dos. Il est quasi-menacé en Hauts-de-France.
- 3 Le Crapaud commun / *Bufo bufo*** : 5 à 9 cm chez le mâle ; 8 à 11 cm chez la femelle. Milieux frais et boisés et tous types de milieu à eaux stagnantes (lacs, étangs, mares, tourbières...). Le Crapaud commun présente des pupilles horizontales et de larges glandes parotoïdes. Sa peau très granuleuse est de couleur grisâtre, brunâtre ou verdâtre.
- 4 La Grenouille agile / *Rana dalmatina*** : 4,5 à 6,5 cm. Boissements et fourrés humides de plaine et présent dans diverses pièces d'eau, pourvu qu'elles soient dépourvues de poissons. Coloration du dessus brun roussâtre ou grisâtre. Le dessous est assez clair, de blanc nacré à rosé. Museau de profil long et proéminent, tympan distinct et grand, peau lisse.
- 5 La Grenouille rousse / *Rana temporaria*** : femelle plus grande que les mâles. 5 à 11 cm maximum. Souvent terrestre en dehors de la période de reproduction et eaux stagnantes ou légèrement courantes, légèrement salines à franchement acides. La Grenouille rousse présente une tâche temporale* triangulaire brun foncé, en forme de masque, recouvrant le tympan. Sa peau est brune ou rousse mais jamais verte. Les replis altéro-dorsaux* sont bien visibles, non parallèles et se rapprochent au milieu du dos ; le museau est court et arrondi au profil busqué (différences avec Grenouille agile).
- 6 Grenouilles vertes (plusieurs espèces proches) - Grenouille verte / *Pelophylax kl. esculenta*** (6); Grenouille de Lessona / *Pelophylax lessonae*; Grenouille rieuse / *Pelophylax ridibundus* (7): femelles plus grandes que les mâles. 5,5 à 13 cm (6,5 cm pour la Grenouille de Lessona). Ce sont des espèces particulièrement amphibiens. Large palette de milieux aquatiques (rivières, plans d'eau, mares...) généralement ensoleillés. Leur coloration varie de façon importante et il existe plusieurs hybrides. En plus de leur couleur, les grenouilles vertes se distinguent des grenouilles rousses notamment par l'absence de tâche temporale* et la présence de sacs vocaux* externes.
- 8 Le Péloodyte ponctué / *Pelodytes punctatus*** : 3 à 4,5 cm. Milieux ouverts* à végétation clairsemée (prairies humides, lisières...) et préférence pour les pièces d'eau temporaires bien ensoleillées (prairies humides, ornières, fossés, pannes dunaires...). Sa peau grisâtre, brunâtre ou verdâtre est ponctuée de "verrues" verdâtres et son chant grinçant rappelle le frottement de deux boules de pétanques. C'est une espèce vulnérable en Hauts-de-France.
- 9 La Rainette verte / *Hyla arborea*** : 3 à 4 cm. Milieux herbacés ou arborés (fourrés, haies, landes, pannes dunaires...) et eaux stagnantes ensoleillées riches en végétations aquatiques (étangs, mares, pannes dunaires, roselières, fossés...). Sa couleur vert pomme permet de la reconnaître facilement. La Rainette verte est une espèce vulnérable en Hauts-de-France.
- 10 La Salamandre tachetée / *Salamandra salamandra*** : 11 à 21 cm. Principalement dans le bocage et dans les boissements de feuillus ou mixtes. Mauvaise nageuse, cette espèce essentiellement terrestre ne se rencontre en milieu aquatique que pour libérer les larves. Elle évite les secteurs inondables. Elle est facilement identifiable par sa coloration noire tachetée ou lignée de jaune le plus souvent, rarement de rougeâtre, d'orange ou de rose saumoné. Son aspect est proche d'un lézard ; sa peau est lisse et elle possède une queue cylindrique.
- 11 Le Sonneur à ventre jaune / *Bombina variegata*** : de 4,5 cm pour le mâle à 5 cm chez la femelle. Mosaïque de milieux ouverts* et de boissements, avec poches d'eau de très faible surface, tels ornières forestières, petits fossés, sources. Boissements de plateaux marneux humides dans le sud de l'Aisne. Coloration terreuse, plutôt uniforme sur le dessus. Face inférieure bigarrée de jaune-orangé sur fond noir cendré ou bleu-nuit. L'aspect est proche du crapaud commun, vu du dessus. Le dessous coloré est caractéristique, et ne peut être confondu avec aucun autre amphibien. Menace importante pour l'espèce en Hauts-de-France car elle est uniquement localisée dans le sud de l'Aisne, avec des populations de faibles effectifs, et menacée par l'exploitation intensive des forêts.
- 12 La Grenouille des champs / *Rana arvalis*** : 4 à 6,5 cm. Marais et tourbières alcalins. Du groupe des grenouilles brunes, c'est une espèce difficile à déterminer. Elle se distingue de la Grenouille rousse et de la Grenouille agile par la présence d'un gros tubercule métatarsien* bombé. Son chant est caractéristique. En période nuptiale (mi-mars à mi-avril), le mâle peut présenter une couleur bleuâtre. Espèce très localisée et d'enjeu national pour la région.
- 13 Le Triton alpestre / *Ichthyosaura alpestris*** : 7 à 12 cm (femelles plus grandes que les mâles). Durant la reproduction : plans d'eau pauvres en poissons, environnés de végétation arborée et faciles d'accès. Le mâle est bleuté sur le dos avec du blanc ponctué de noir sur les flancs. Le dos de la femelle est marbré de gris vert sur fond brunâtre. Face inférieure orange vif, souvent sans tâche. En période nuptiale, le mâle présente une petite crête dorsale à bord droit, blanche et barrée de noir. Ses orteils sont dépourvus de palmures.
- 14 Le Triton crêté / *Triturus cristatus*** : 11,5 à 16 cm (femelles plus grandes que les mâles). Durant la reproduction : points d'eau stagnante sans poissons, souvent assez étendus. Nécessité de zones de boissements, de haies ou de fourrés à proximité immédiate. C'est une espèce typique du bocage et des pannes dunaires. Le dos est brun noir, souvent ponctué de sombre avec des granulations blanchâtres sur les flancs. La face inférieure jaune est fortement ponctuée de noir. En période nuptiale, il possède une crête dorsale haute à bord dentelé. Ses orteils sont dépourvus de palmures.

- 15 Le Triton palmé / *Lissotriton helveticus*** : 5 à 9,5 cm (femelles plus grandes que les mâles). Durant la reproduction : large gamme de milieux aquatiques stagnants ou à courant lent. Nécessité d'un couvert boisé à proximité. Apprécie peu la présence de poissons. Le dos jaunâtre, verdâtre, brunâtre ou noirâtre est souvent tacheté de sombre chez le mâle, et plutôt uniforme chez la femelle. Le ventre est de teinte jaunâtre. Le mâle se distingue des autres tritons par sa crête dorsale basse et des palmures complètes et noirâtres aux orteils, également par un long filament caudal noirâtre. La gorge, de couleur chair, est généralement non pigmentée chez le mâle et la femelle.
- 16 Le Triton ponctué / *Lissotriton vulgaris*** : 6,5 à 9 cm. Durant la reproduction : grande diversité de plans d'eau (zones de marais et secteurs riches en mares et étangs) mais demeure souvent lié aux milieux littoraux et alluviaux. Le dos grisâtre, brunâtre ou jaunâtre, est ponctué de noir chez le mâle, et assez uniforme chez la femelle. Le ventre est de teinte orangée et taché de ronds noirs chez le mâle, et finement ponctué de sombre chez la femelle. Le mâle se distingue par sa crête dorsale élevée, à bord festonné. Les orteils possèdent des palmures en forme de lobes. Chez le mâle et la femelle, la gorge est de couleur chair et pigmentée de tâches sombres.

Les reptiles :

- 17 La Coronelle lisse / *Coronella austriaca*** : 25 à 70 cm. Milieux naturels chauds et secs (landes, pelouses sèches, lisières et éboulis). De couleur marron, avec des motifs foncés sur le dos, la Coronelle lisse se distingue des vipères par sa pupille ronde. L'espèce est vulnérable en Hauts-de-France.
- 18 La Couleuvre à collier / *Natrix natrix*** : 20 à 140 cm. Préférence pour les lieux humides (mares, étangs, lacs, rivières lentes où elle nage volontiers) et plus rarement en terrain plus sec (lisières, landes, murs de pierre...). La Couleuvre à collier se distingue par des tâches claires formant un collier à l'arrière de sa tête. Son corps est vert, gris ou marron.
- 19 La Vipère péliade / *Vipera berus*** : 40 à 70 cm. Milieux ouverts* et ensoleillés (pelouses calcicoles, landes sèches et landes humides, pourvues qu'elles soient en condition thermophile*). Elle présente un zigzag noir ou brun foncé sur fond brun clair/gris sur le dessus et une tête triangulaire. Son œil est à pupille verticale. Elle est menacée par la raréfaction de son habitat et est souvent victime de destruction directe, par méconnaissance.
- 20 Le Lézard vert / *Lacerta bilineata*** : lézard de grande taille, jusque 30 cm chez le mâle. Milieux ouverts*, ensoleillés et chauds (pelouses calcicoles, landes sèches, pierriers, grès siliceux, lisières de bois et buissons en condition thermophile*). La gorge est bleue chez le mâle et le reste de la livrée est d'un vert uniforme. La femelle est de couleur variable avec du vert dominant et du marron.
- 21 Le Lézard des murailles / *Podarcis muralis*** : 10 à 15 cm. Près des voies ferrées, des vieux murs, des maisons d'habitation, mais affectionne les lieux ensoleillés. Son aspect est très variable : livrée générale de marron à marron-vert, avec des points et des tâches foncées. Il s'agit d'un petit lézard dont la queue est plus longue que le corps. Il est assez semblable au Lézard vivipare.
- 22 Le Lézard agile (Lézard des souches) / *Lacerta agilis*** : 10 cm à plus de 25 cm pour de gros individus. Milieux ouverts*, ensoleillés et chauds (pelouses calcicoles et landes sèches, lisières de bois en condition thermophile*). Le mâle est habituellement vert clair sur les flancs, avec un large trait marron en haut du dos. Les femelles sont de couleur marron avec les flancs plus foncés. Le ventre est blanchâtre, verdâtre ou jaune. Il s'agit du deuxième plus grand lézard de notre région après le Lézard vert.
- 23 Le Lézard vivipare / *Lacerta vivipara*** : 10 à 15 cm. Végétations humides (tourbières, marais alcalins, bord d'étangs, boissements humides...). Il apprécie le bois mort. Son aspect est très variable : livrée générale de marron à marron-noir, avec des points et des tâches foncées. Le dessous du mâle est rouge ou orange vif. C'est un petit lézard, dont la queue est plus longue que le corps et les pattes courtes. Il est assez semblable au Lézard des murailles.
- 24 L'Orvet / *Anguis fragilis*** : 15-30 cm. Habitat très varié (boissements et lisières, haies, milieux rocailleux, landes et marais), légèrement humide à végétation basse et broussaillue. Il est de couleur brune avec une bande longitudinale noire. C'est le seul lézard sans pattes d'Europe ; il ne faut d'ailleurs pas le confondre avec un serpent ! Sa peau est lisse et brillante.

Petit Glossaire :

- **Glandes parotoïdes** : glandes à sécrétion externe, situées sur le cou, les épaules ou le dos de certains amphibiens. Elles libèrent une substance neurotoxique censée dissuader les prédateurs.
- **Milieux ouverts** : par opposition aux milieux fermés, il s'agit de végétations herbacées rases ou peu embroussaillées et favorables aux espèces qui recherchent la lumière et la chaleur.
- **Temporal(e)** : situé(e) au niveau de la tempe.
- **Latéro-dorsaux** : situés sur le côté du dos.
- **Sacs vocaux** : extension de la peau permettant une amplification du chant des mâles de certains amphibiens. Le son émis a pour but d'attirer une partenaire pour la reproduction. Leur présence permet donc de déterminer facilement le sexe.
- **Thermophile** : qui apprécie la chaleur et l'ensoleillement.
- **Tubercule métatarsien** : le métatarse est un os situé au niveau de la patte arrière, en amont de la phalange qui en constitue l'extrémité. La taille de la proéminence (tubercule) située sur le métatarse permet de différencier les espèces.